# Procédure de télédéclaration de vos informations dans « ma cantine » Document mis à jour le 08 janvier 2024

La plateforme « ma cantine » est un service numérique créé selon un mode agile qui évolue en permanence en fonction des retours « utilisateurs » pour vous offrir de nouvelles fonctionnalités. Les « copies écran » de la plateforme que vous retrouverez dans ce guide sont peut-être différentes de la plateforme que vous consultez maintenant mais les instructions sont toujours valables et bien mises à jour !

#### Retrouver ici nos réponses aux questions les plus fréquentes

# Qui déclare dans « ma cantine » ?

Les personnes morales de droit public et privé, responsable d'un ou de restaurant(s) collectif(s), en gestion directe (régie) et en gestion concédée, dans les secteurs ci-dessous (voir en annexe de ce guide):

- scolaires et supérieurs (écoles, collèges, lycées, universités et autres supérieurs)
- social (établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans)
- médical (établissements de santé public ou privé)
- sociaux et médico- sociaux (crèches, EPHAD, IME, ESAT...)
- pénitentiaire, armées, police, gendarmerie
- des administrations et des établissements publics de l'Etat (agents de l'Etat)
- des collectivités territoriales (agents des collectivités)

« ma cantine » est destinée aux responsables légaux et **aux gestionnaires publics et privés** des services de restauration collective. Concrètement, il s'agit de plusieurs profils de personnes : Élu(e)s de collectivité, Directeur(trice) d'établissement, Gestionnaire administratif, Comptable, Responsable Restauration, Chef(fe) et ou cuisinier. Plusieurs personnes peuvent être rattachées à une même cantine. Les services de restauration peuvent être en gestion directe ou en gestion déléguée/concédée.

# Comment référencer votre cantine sur la plateforme « ma cantine » ?

Si vous n'êtes pas encore enregistré dans « ma cantine », en tant qu'utilisateur responsable ou gestionnaire d'un service de restauration, il vous faudra remplir les étapes 1 et 2 de cette procédure.

Si vous êtes déjà enregistré dans « ma cantine » (vous avez un compte utilisateur dans ma cantine), connectez-vous à votre compte en indiquant votre « nom d'utilisateur » ou votre « adresse mail » ainsi que votre « mot de passe ». Vous pouvez réinitialisez votre mot de passe si vous l'avez oublié ou demander l'envoi d'un lien de connexion pour retrouver votre cantine. Vous pouvez aller directement à l'étape 3 pour compléter votre diagnostic avec les données d'achat 2022.

# Étape 1 : S'enregistrer en tant qu'utilisateur dans « ma cantine »

Il faut vous créer un compte sur « <u>ma cantine</u> ». Cliquer sur « créer mon compte » en arrivant sur la plateforme (<u>https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/accueil</u>) 1. Cliquer sur « créer mon compte » :



2. Remplissez les champs demandés :

Indiquer vos prénom, nom, adresse email et un mot de passe au minimum. Votre nom d'utilisateur se remplira automatiquement. D'autres informations seront utiles mais n'apparaitront pas sur la plateforme, telles que votre numéro de téléphone ou votre fonction. Toutes ses informations seront modifiables à posteriori en cliquant dans la barre de navigation sur « mon compte ». 3.

	The Construction of the Co
Bienvenue ! Renseignez les champs ci-dessous pour cre prochaine é	éer un compte gestionnaire de cantine. Munissez-vous de votre <b>numéro SIRET</b> pour la tape : la création de votre ou vos cantines.
c	ombien d'établissements gérez-vous ?
	Nom d'utilisateur
PRÉNOM	prenom_nom
lam	Mot de passe
NOM	Entrez votre mot de passe
mail	Confirmation du mot de passe
agnes.d@example.com	Confirmez votre mot de passe
luméro téléphone	□ J'atteste avoir lu et accepté les <u>CGU</u>
0	
	S'inscrire
	J'ai déjà un compte

4. Cliquez sur « s'inscrire » Cliquez ici pour accéder au tutoriel vidéo.

A la fin de cette étape, vous serez automatiquement dirigé vers l'étape 2.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE Liberi Francial Francial	ma	cantine				Mes cantines	Me déconnecter
Mon tableau de bord	Mes achats	M'améliorer v	Toutes les cantines 🗸	Comprendre mes obligations v	Aide v	Mon compte	
⊗ II y	/ a des nouvea	ux événements à	venir, découvrez-les et r	notre communauté !		Nos événeme	nts
Bienvenue	dans vo	otre espa	ace, Valérie	✓ Modifier mon profil			
<b>Bienvenue</b> campagne de tel	dans ve	<b>otre espa</b> on 2023 : du 9 j;	a <b>ce, Valérie</b> anvier au 31 mars 2024	Z Modifier mon profil			
Bienvenue CAMPAGNE DE TEL Dans votre espace cant établir un bilan de suiv	dans ve EDECLARATI tine, remplisses v i des mesures EG	OTTE ESPA ON 2023 : du 9 j: votre diagnostic 202 Alim permettant de	ace, Valérie anvier au 31 mars 2024 23 et télédéclarez vos donne e mieux piloter cette polític	✓ <u>Modifier mon profil</u> ées (arrêté ministériel du 14 septembre jue publique par l'administration.	e 2022 - en co	urs de modificati	on). L'objectif :

# Étape 2 : Créer sa cantine dans « ma cantine »

Ajoutez votre cantine, en cliquant sur « mon tableau de bord » et en remplissant les informations décrites cidessous en fonction du profil de votre cantine. Vous trouverez ci-dessous et en annexe une liste des définitions pour les champs d'informations requis.

Le cas particulier des cantines cuisines centrales ou des gestionnaires avec plusieurs cantines, ayant choisies la procédure d'import massif en cliquant sur « **créer plusieurs cantines depuis un fichier** » n'est pas décrit dans ce guide. Nous vous conseillons d'aller visiter le tuto dans la documentation de « ma cantine » <u>ici</u> ou de contacter l'équipe « ma cantine » par mail : **support-egalim@beta.gouv.fr** 

1. Cliquez sur « ajouter une cantine » :



2. Ajouter une cantine et remplissez les champs demandés :

# Ajouter ma cantine

#### Étape 1/2 : Renseignez le SIRET de votre établissement

Vous ne le connaissez pas ? Utilisez <u>l'Annuaire des Entreprises</u> 2 pour trouver le SIRET de votre cantine, ou <u>l'Annuaire de l'Éducation</u> 2 pour les cantines scolaires.

Valider	Annuler
	Valider

Pour toute question ou difficulté veuillez consulter notre foire aux questions ou contactez-nous

**SIRET** : veuillez indiquer **le SIRET de l'établissement** où a lieu la restauration (scolaire, médico-social, hospitalier).

Si vous avez plusieurs cantines à rattacher à ce compte utilisateur, **évitez d'indiquer celui de la commune**, car vous ne pouvez pas utiliser plusieurs fois le même SIRET pour plusieurs cantines.

Si vous avez deux établissements avec un seul numéro de SIRET, vous pouvez n'en créer qu'un seul, et réunir les données d'achats sur un même établissement. Toutefois, ce cas est suffisamment rare mais peut exister dans les petites communes, pour des établissements scolaires.

Vous ne connaissez pas votre numéro SIRET ?

Utilisez <u>l'Annuaire des Entreprises</u> pour trouver le SIRET de votre cantine avec le nom de la commune, Utilisez <u>l'Annuaire de l'Éducation</u> pour retrouver les cantines des écoles.

Si vous voyez un message indiquant que le SIRET existe déjà, suivez les instructions qui vous sont proposées.

# Ajouter ma cantine

#### Étape 2/2 : Compléter les informations

SIRET	Logo
Modifier	
Nom de la cantine	
	E Ajoutez un logo
Ville	
·	

**Nom de la cantine** : quand vous saisissez cette information, pensez que des usagers peuvent vouloir chercher votre cantine, et que de nombreux établissements portent le même nom : soyez précis 🙂 ! Vous pouvez vous reporter à notre article de blog sur la <u>stratégie de nommage de sa cantine</u>.

Ville : commune où se situe la cantine

**Logo :** vous pouvez ajouter un logo qui caractérise votre cantine (celui de la commune, du restaurant par exemple). Il s'affichera si vous autorisez la publication de vos informations sur la plateforme et si vous utilisez la fonctionnalité « créer mon affiche pour l'information de mes convives ».

#### Suite des renseignements obligatoires pour le profil de votre cantine :

O produit sur place les repas qu'il sert à se	es convives	
🔘 sert des repas preparés par un autre éta	blissement	
O livre des repas mais n'a pas de lieu de se	rrvice en propre	
O livre des repas et accueille aussi des con	vives sur place	
	ivives sor place	
Couverts moyen par <b>Jour</b> (convives sur place)	Nombre total de couverts à <b>l'année</b>	Nombre de cantines/lieux de service à qui je fou des repas
Couverts moyen par <b>Jour</b> (convives sur place)	Nombre total de couverts à <b>l'année</b>	Nombre de cantines/lieux de service à qui je fou des repas

#### Mon établissement...

Indiquez un des quatre types de profil ci-dessous :

- produit sur place les repas qu'il sert à ses convives
- sert des repas préparés par un autre établissement
- livre des repas mais n'a pas de lieu de service en propre
- livre des repas et accueille aussi des convives sur place

Certains champs sont obligatoirement à remplir en fonction du type de fonctionnement de votre établissement.

**Définition du repas/couvert :** Le nombre de couverts ou de repas est défini comme étant une demi-journée alimentaire, à savoir petit-déjeuner + repas de midi et collation + repas du soir, soit pour certains établissements deux repas/j/convive.

#### Cas 1 : un établissement qui produit sur place les repas qu'il sert à ses convives



**Couverts moyens par jour** : indiquer le nombre de convives sur place/couverts servis, en moyenne par jour **Nombre total de couverts à l'année** : indiquer le nombre de convives /couverts servis sur une année civile

# <u>Cas 2 : un établissement qui sert des repas (satellite) préparés par un autre établissement (cuisine centrale par exemple)</u>

Mon établissement							
O produit sur place les repas qu'il	sert à ses convives						
sert des repas preparés par un autre établissement							
🔘 livre des repas mais n'a pas de l	ieu de service en propre						
O livre des repas et accueille aussi	i des convives sur place						
Couverts moyen par <b>jour</b> (convives sur place)	Nombre total de couverts à <b>l'année</b>	Nombre de cantines/lieux de service à qui je fournis des repas					
Ψ¶	Ψ¶	a la					
Ce champ doit contenir une chiffre su- périeure à zéro	Ce champ doit contenir une chiffre su- périeure à zéro	Concerne uniquement les cuisines qui livrent à des satellites					
SIRET de la cuisine centrale							
14 caractères attendus							

**SIRET de la cuisine centrale** : indiquer le numéro SIRET de la cuisine centrale (celui de la collectivité ou de la société de restauration) qui vous livre les repas. <u>Attention ce SIRET doit être différent de celui de la cantine.</u>

#### Cas 3 : un établissement qui livre des repas (cuisine centrale) mais qui n'a pas de lieu de service en propre

Mon établissement...

- O produit sur place les repas qu'il sert à ses convives
- O sert des repas preparés par un autre établissement
- livre des repas mais n'a pas de lieu de service en propre

O livre des repas et accueille aussi des convives sur place

Couverts moyen par <b>Jour</b> (convives sur place)	Nombre total de couverts à <b>l'année</b> (y compris les couverts livrés)	Nombre de cantinas/lieux de service à qui je fournis des repas
Ψ1	ΨI	
Concerne uniquement les cantines re- cevant des convives	Ce champ doit contenir une chiffre su- périeure à zéro	Ce champ doit contenir une chiffre su- périeure à zéro

Nombre de cantines/lieux de service : indiquer le nombre de sites desservis (satellites), hors service de portage à domicile.

#### Cas 4 : un établissement qui livre des repas et accueille aussi des convives sur place (cuisine centrale)

Mon établissement...

- O produit sur place les repas qu'il sert à ses convives
- 🔘 sert des repas preparés par un autre établissement
- O livre des repas mais n'a pas de lieu de service en propre

livre des repas et accueille aussi des convives sur place

Couv	verts moyen par <b>jour</b> convives sur e)	Nom	bre total de couverts à <b>l'année y</b> pris les couverts livrés)	Nom qu <del>i j</del>	abre de cantines/lieux de service à e fournis des repas
Ψ¶		Ψ¶		61	
	Ce champ doit contenir une chiffre su- périeure à zéro		Ce champ doit contenir une chiffre su- périeure à zéro		Ce champ doit contenir une chiffre su- périeure à zéro

Pour une cuisine centrale qui accueille aussi des convives sur place, le nombre total de couverts par an comprend les couverts livrés et ceux pris sur place.

**Dans les cas 3 et 4,** vous devrez donner les détails concernant vos lieux de service (satellites) après avoir validé ou plus tard en cliquant, dans votre espace cantine, dans le bloc « mon établissement », sur « ajouter mes satellites». Un petit encart vous rappellera que les informations relatives à votre établissement ne sont pas complètes.

1	Vous avez déclaré que votre établissement livrait des repas à 5 cantines, mais nous comptons 0 cantines associées à votre établissement dans notre	
	base de données. Veuillez corriger le divergence avant télédéclarer.	
	Gérer mes satellites	
•	N	1

Les informations demandées sont relatives au SIRET du lieu de service (satellite), Nom de la cantine, ville, secteur d'activité, Nombre de couvert/jour et Nombre de couvert/an.

# Mon établissement

Accédez ci-dessous aux différents outils de gestion de votre établissement sur la plateforme « ma cantine ».

Mes satellites	Ma vitrine en ligne
Ajourez el poblez les cantines des vous natez	Statut NON PUBLIÉE
0 / 5 satellites renseignés	Dernière mise à jour jamais Visiteurs (année en cours) -
Ajouter mes satellites Publier	Publier ma cantine         Générer mon affiche         Pas de données

#### Ajoutez une nouvelle cantine satellite

Utilisez le formulaire en dessous pour ajouter des satellites un après l'autre. Sinon, utilisez notre outil d'import des cantines et diagnostics si vous avez les données en format CSV.

Étape 2/2 : Compléter les informations		
SIRET 0850100018 Modifier		
Nom de la cantine	Ville	
		<b>.</b>
Secteurs d'activité		
	*	
	0	
Couverts par jour	Couverts par an	
Ψ	Ψ1	Ajouter

# Vos cantines satellites

Cette cuisine centrale fournit des repas à 5 cantines. Vous en avez renseigné 1.

Nom	SIRET	Couverts par jour			
Ecole primaire Alfred Lebrun	21470319100012	120	Mettre à jour		
			1-1 of 1	<	>

#### Ajoutez une nouvelle cantine satellite

Utilisez le formulaire en dessous pour ajouter des satellites un après l'autre. Sinon, utilisez notre outil d'import des cantines et diagnostics si vous avez les données en format CSV.

Étape 1/2 : Renseignez le SIRET de votre établissement
Vous ne le connaissez pas ? Utilisez l'Annuaire des Entreprises 🛛 pour trouver le SIRET de votre cantine, ou l'Annuaire de l'Éducation 🛛 pour les cantines scolaires.
SIRET
Valider

#### Si vous avez plusieurs satellites, vous devrez renouveler cette saisie pour chaque satellite.

Si vous avez de nombreux satellites (au moins une dizaine par exemple), vous pouvez importer en une seule fois toutes les données relatives à vos satellites. Cliquer sur le lien proposé (outil d'import des cantines et diagnostics).

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter l'équipe ma cantine : support-egalim@beta.gouv.fr

#### Suites des informations obligatoires sur le profil de la cantine quel que soit son mode de service

#### Choix du secteur d'activité :

Il s'agit d'indiquer dans quel secteur d'activité fonctionne votre restaurant. Le choix peut être fait parmi 6 grandes catégories de secteur redécoupées en sous-secteurs (tous les secteurs et sous-secteurs sont en annexe de ce guide). Choisissez parmi la liste déroulante. Les plus fréquents sont : écoles primaires ; secondaires collèges ou lycées ; hôpitaux, etc.

Par exemple, vous êtes une cantine de restaurant scolaire dans une école publique : votre cantine relève du secteur « Enseignement » et du sous-secteur « école primaire (maternelle et élémentaire) ».

Secteur	s d'activité		Type d'établissement	
Enseign	ement	^	Public	•
	Ecole primaire (maternelle et élémentaire)			
	Secondaire collège			
	Secondaire lycée (hors agricole)			
	Secondaire lycée agricole			
	Supérieur et Universitaire			
		~		

**Cas particulier** des établissements relevant des sous- secteurs « restaurants administratifs de l'Etat (RA), inter administratifs (RIA), des Armées, Police, Gendarmerie, des Prisons, et autres établissements du secteur publics. **Le champ ministère de tutelle est à remplir obligatoirement.** 

Secteurs d'activité		Type d'établissement	
Restaurants administratifs d'Etat (RA)	•	Sélectionnez	<b>•</b>
Ministère de tutelle			
Sélectionnez le Ministère de tutelle			•
Mode de gestion O Directe			

**Type d'établissement** : il s'agit d'indiquer le type de public servi, privé ou public.

Ex un restaurant administratif géré par une association, une école publique, un hôpital seront « publics » Ex une école privée, une clinique, une entreprise privée seront « privés »

#### Mode de gestion :

Indiquer « directe » quand vous gérez directement le service de restaurant (achats, préparation des repas, gestion du personnel etc.).

Indiquer « concédée » quand vous êtes en délégation de service public ou en prestation de service (par exemple : vos repas sont livrés en liaison froide ou chaude par une société de restauration ou un traiteur).

Vous pouvez ajouter une image de votre restaurant ou tout autre image de votre choix.

Enregistrer les informations relatives au profil de votre cantine en validant à chaque étape.

#### Modifications ou mises à jour des informations relatives au profil de votre cantine

A tout moment, vous pourrez mettre à jour les données profil de votre cantine dans le bloc « mon établissement ». Il est recommandé de faire cette mise à jour annuellement et de vérifier ses informations avant de télédeclarer ses données.

Mon établissement
Nom : Ecole primaire Alfred Lebrun Commune : Mont-de-Marsan (40)
Secteur d'activité : <b>Ecole primaire (maternelle et</b> élémentaire) Mode de gestion : <b>Non renseign</b> é
Couverts par jour : <b>120</b> Couverts par année : <b>25000</b>
Mon établissement sert des repas préparés par <b>cuisine</b> centrale de l'Essort
Modifier mon établissement

**L'option de rajout d'un gestionnaire** est intéressante pour pouvoir gérer, à plusieurs, les informations relatives à une cantine et autoriser par exemple son prestataire à renseigner des données d'achat. Il suffit de renseigner la ou les adresse(s) mail du/des gestionnaire(s) supplémentaire(s).

Mon équipe	Gestionnaires Tous les gestionnaires peuvent modifier et supprimer une cantine, ainsi qu'ajouter et enlever autres gestionnaires.
Actuellement, vous êtes la seule personne qui peut modifier cet établissement et ajouter des données.	Ajouter un gestionnaire Adresse email Ajouter
Gérer mon équipe	

Vous êtes maintenant dans votre nouvel espace « ma cantine » et vous pouvez faire votre bilan 2023 sur votre ou vos établissements.

# Étape 3 : Faire son bilan annuel et télédeclarer ses données d'achats :

1. Sélectionnez votre établissement dans votre espace cantine à partir de votre tableau de bord



#### 2. Faire votre bilan 2023 :

Cet écran vous informe que vous n'avez pas encore renseigné de données pour 2023 ou qu'il vous faut les compléter.

Changer d'établissement		
1a progression 2023 🔹		
DONNÉES à COMPLÉTER	Lutte contre le gaspillage	Diversification des menus
DONNEES A COMPLETER	DONNÉES À COMPLÉTER	<b>DONNÉES À COMPLÉTER</b>
	Analyser votre situation, mettre en place des solutions comme la réservation de repas, et valoriser les restes par des dons aux associations.	Proposer plus d'options végétariennes dans vos menus et construire un plan pluriannuel en faveur d'une offre plus durable.
	$\rightarrow$	÷
'est le moment de se lancer !	Eaire la b	ilan 2022
éalisez un bilan complet pour mesurer votre		
GAlim, et parcourez des ressources	🚔 Interdiction du plastique	< Information des convives
sultats pour vous aider dans votre transition ers une alimentation plus durable.	ODNNÉES À COMPLÉTER	<b>O</b> DONNÉES À COMPLÉTER
	Limiter les matières plastiques dans votre cuisine et dans votre cantine pour réduire vos déchets et protéger l'environnement	Tous les ans, informer les convives et leurs proches de la qualité alimentaire et nutritionnelle des repas
	procedent environmentente.	301413.

Ce bloc vous permet de renseigner votre situation par rapport aux 5 mesures de la loi EGAlim. Les données d'achat à télédeclarer sont à renseigner en cliquant sur le bouton « Faire le bilan 2023 ». Vous serez alors conduit dans un tunnel de progression où vous seront présentées les différentes mesures EGAlim : approvisionnement, gaspillage, protéines végétales, substitution plastiques, info convives dans lesquelles vous pourrez naviguer soit en suivant le chemin de progression proposé soit en cliquant sur l'onglet correspondant.

Le dernier onglet « Etablissement » vous permettra de vérifier et de corriger vos informations avant de télédeclarer.

#### 1 1 1 . .

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE L'ANN Franceit	ma cantine Démo Mes cantines Me déconnecter					
Mon tableau de bord Mes achats M'améliorer 🗸 Toutes les cantines 🗸 Comprendre mes obligations 🗸 Aide 🗸 Mon compte						
cole publique	Jacques Cartier					
Changer d'établissement						
<b>1a progression</b>	ቅ Appro. 📭 Gaspiliage 🏉 Protéines végétales 🚔 Substit. plastiques 🐢 Info. convives 🗳 Établissement					
Appro.       Baspillage       Protéines végétales       \$\$ substit. plastiques       \$\$ Info. convives       Ba Étabilssement         2022       2023       Plus de produits de qualité et durables dans nos assiettes       Depuis 2022, les repas doivent comporter au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % issus de l'agriculture biologique ou en conversion, pour les cantines en France métropolitaine.         2025 (prévisionnel)       Faites le bilan de vos achats pour :       • vous situer par rapport à ces objectifs,       • bénéficier de ressources personnalisées selon votre situation pour vous améliorer,       • bénéficier de ressources personnalisées selon votre situation pour permettre d'établir le bilan statistique national.         Pour cela, vous avez besoin a minima de connaître la valeur totale de vos achats de l'année, et les valeurs totales d'achats bios, de qualité, et durables.       Sauf mention contraire, toutes les questions sont obligatoires.						

#### **Renseigner ses achats 2023**

Préambule :

- En 2024, chaque gestionnaire, public et privé, doit transmettre les données d'achat 2023 selon deux formats possible :
- > Format détaillé (recommandé pour les gestionnaires équipés d'un outil de suivi des achats)
- > Format simplifié, possible pour tous encore deux ans, sur la base des 10 valeurs d'achat ci-dessous.

La valeur (en HT) de mes achats alimentaires total	
Je ne sais pas <b>€ HT</b>	🌍 🔎 La valeur (en HT) des mes achats en viandes et volailles fraiches ou surgelées total
Produit ayant plusieurs labels : la valeur d'achat de ce produit ne pourra être comptée que dans une seule des 4 catégories ci-dessous. Par exemple, un produit à la fois biologique et label rouge ne sera comptabilisé que dans la catégorie 'bio'.	Je ne sais pas EHT
La valeur (en HT) de mes achats Bio ou en conversion Bio	🤡 🏈 🔎 La valeur (en HT) des mes achats EGAlim en viandes et volailles fraiches ou surgelées
Je ne sais pas <b>E HT</b>	Je ne sais pas EHT
🚱 🛬 🔵 🗶 La valeur (en HT) de mes achats SIQO (AOP/AOC, IGP, STG, Label Rouge)	😧 🌍 🏓 La valeur (en HT) des mes achats provenance France en viandes et volailles fraiches ou surgelées
je ne sais pas €HT	Je ne sais pas EHT
📧 🕲 🍰 🚼 🚦 La valeur (en HT) des autres achats EGAlim	La valeur (en HT) des mes achats en poissons, produits de la mer et de l'aquaculture total
Je ne sais pas <b>E HT</b>	Je ne sais pas <b>EHT</b>
Critères d'achat : La valeur (en HT) de mes achats prenant en compte les coûts imputés aux externalités	𝕗 🚸 La valeur (en HT) des mes achats EGAlim en poissons, produits de la mer et de l'aquaculture
<ul> <li>Image: Invironnementales ou acquis sur la base de leurs performances en matière environnementale.</li> <li>Image: Image: Imag</li></ul>	Je ne sais pas <b>€ HT</b>
Je ne sais pas <b>E HT</b>	

Il faut indiquer des valeurs d'achats en euros, hors taxes correspondant à la somme de vos achats 2023 en fonction des catégories de produits proposées (produits dits « EGAlim ») et selon une répartition par familles de produit dont « produits viandes fraiches ou surgelées » et « produits de la mer et de l'aquaculture » dont une définition est présentée en annexe de ce guide.

<u>Règles de comptabilité des produits</u> : cas d'un produit ayant plusieurs labels (ex : biologique et Label rouge) La valeur de ce produit ne pourra être affecté que dans une seule des 4 catégories ci-dessous. Par exemple, un produit à la fois biologique et label rouge ne sera comptabilisé que dans la catégorie 'bio'.

Cependant, vous êtes libre d'établir votre propre règle de répartition mais vous ne devez « compter le produit » (prendre en compte sa valeur) que dans une seule catégorie.

Pour un rappel des définitions de ces catégories, vous pouvez consulter la rubrique « mesures phares » sur « ma cantine » : <u>https://ma-cantine.agriculture.gouv.fr/mesures-phares/qualite-des-produits</u>

En mode simplifié, les valeurs d'achat à indiquer sont :

- 1) Valeur totale de mes achats alimentaires toute catégorie confondue : somme des valeurs d'achat des produits alimentaires pour la confection des repas en 2023 (ensemble des repas, boissons et collations comprises à l'exclusion des compléments alimentaires).
- 2) Valeur totale d'achat des produits alimentaires bio ou en conversion pour 2023
- 3) Valeur totale d'achats des produits SIQO (Label Rouge, IGP, STG, AOC/AOP) pour 2023
- 4) Valeur totale d'achat des autres produits dits EGAlim, c'est à dire :

\* Valeur totale d'achat des produits alimentaires avec mention « issu d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale » (HVE) ou issu d'une exploitation d'un niveau 2 de certification environnementale (jusqu'au 31/12/2026) ;

- \* Valeur totale d'achat des produits alimentaires avec Ecolabel Pêche durable pour 2023 ;
- \* Valeur totale d'achat des produits alimentaires RUP (Région ultrapériphérique) pour 2023 ;
- \* Valeur totale d'achat des produits alimentaires issus du Commerce Équitable pour 2023 ;

\* Valeur totale d'achat des produits alimentaires avec mentions « fermier » ou « produit de la ferme » ou « produit à la ferme » pour 2023 ;

5) Valeur totale d'achats des produits sélectionnés sur la base des deux critères d'achat en 2023: « externalités environnementales » et « performances en matière environnementale et d'approvisionnements directs »

6) Valeur totale d'achat pour la famille "viandes et volailles fraîches ou surgelées " pour 2023 (voir en annexe la liste des produits concernés)

7) Valeur totale des produits EGAlim de la famille "viandes et volailles fraîches ou surgelées "

8) Valeur totale des produits « Origine France » de la famille "viandes et volailles fraîches ou surgelées"

9) Valeur totale pour la famille « produits de la mer et d'aquaculture » pour 2023 (voir en annexe la liste des produits concernés)

10) Valeur totale des produits EGAlim de la famille « produits de la mer et d'aquaculture »

A la première étape, **avant de décider du mode de saisie** (télédéclaration simplifiée ou détaillée), vous devrez renseigner la valeur totale de vos achats alimentaires en 2023.

QUALITÉ DES PRODUITS IN PRODUITS IN PRODUITS IN PRODUITS	Sauvegarder et quitter ×
Étape 1 sur 6	
Valeurs totales des achats alimentaires	
Étape suivante : Choix du mode de saisie	
Total (en € HT) de tous mes achats alimentaires	
20000	€HT
Revenir à l'étape précédente	Sauvegarder et continuer

**Sauvegarder et continuer votre progression** pour indiquer, dans l'étape suivante, le mode de télédéclaration choisie : saisie simplifiée ou saisie détaillée.

🕒 QUALITÉ DES PRODUITS 🕪 🍠 🚔 💖	Sauvegarder et quitter ×
Étape 2 sur 6	
Choix du mode de saisie	
Étape suivante : Valeurs totales des achats Bio et SIQO (Label Rouge, AOC / AOP, IGP, STO)	
Selon le niveau d'information disponible, vous pouvez choisir entre les deux types de saisie suivantes.	
Télédéclaration - saisie simplifiée Vous connaissez les valeurs totales de vos achats bio et de qualité	
O Télédéclaration - saisie détaillée Vous connaissez les labels et les familles de produits de vos achats	
Revenir à l'étape précédente	Sauvegarder et continuer

Sauvegarder et continuer votre progression pour rentrer vos achats en mode simplifié.

Un indicateur d'étape vous renseigne sur le nombre d'étape totale à franchir pour finaliser la saisie de vos valeurs d'achats. Ici, vous êtes à l'étape 3 sur 6.

Indiquer à l'étape 3, le total de vos achats bio et SIQO en vous déplaçant avec l'ascenseur à droite.

QUALITÉ DES PRODUITS IN PRODUITS IN PRODUITS	Sauvegarder et quitter ×
Étape 3 sur 6 Valeurs totales des achats Bio et SIQO (Label Rouge, AOC / AOP, IGP, STG)	
Étape suivante : Valeurs totales des autres achats EOAlim	
La valeur (en HT) de mes achats Bio ou en conversion Bio Optionnel	AB 200
5000	€ HT
La valeur (en HT) de mes achats SIQO (Label Rouge, AOC / AOP, IGP, STG)	
2000	ент
	Revenir à l'étape précédente Sauvegarder et continuer

Indiquer à l'étape 4, le total des « autres achats EGAlim » et « critères d'achat » en vous déplaçant avec l'ascenseur à droite.



A l'étape 5, il faut saisir les informations sur la famille « produits viandes fraiches ou surgelées ».





A l'étape 6, il faut saisir les informations sur la familles « produits de la mer et de l'aquaculture ».

QUALITÉ DES PRODUITS IN PRODUITS IN PRODUITS IN PRODUITS			Sauvegarder et quitter ×
Étape 6 sur 6			
Zoom sur la famille « produits de la mer et de l'aquaculture »			
La valeur (en HT) des mes achats en poissons, produits de la mer et de l'aquaculture t Optionnel	otal		
Je ne sais pas	€HT		
La valeur (en HT) des mes achats EGAlim en poissons, produits de la mer et de			
Optionnel Je ne sais pas	€HT		
		Revenir à l'étape précédente	Voir la synthèse

Une fois, ces 6 étapes passées et vos données d'achat complétées dans ce premier onglet « Appro », vous pouvez visualiser votre synthèse, vos données détaillées et les modifier vos données le cas échéant en cliquant sur les liens dédiés :

20 %	)		50 %	
		Bio : 25 %	Durable et de	e qualité : 13 %
Détail du calcul de mes taux EG	Alim		Par	famille de produits
Produits bio	25 %	objectif : 20 %	P	83 % de viandes et volailles EGAlim
Produits durables et de qualité	13 %		3	67 % de viandes et volailles provenance France
(nors blo)		_	பீ	50 % de produits de la mer et aquaculture EGAlim
Produits EGAlim	38 %	objectif : 50 %		
Données détaillées				*

Vous pouvez compléter maintenant les informations sur les 4 autres mesures EGAlim dans les onglets du parcours de progression ou en cliquant directement sur l'onglet qui vous convient et revenir sur un onglet en cliquant sur le lien en bas de page :

#### Sur le gaspillage alimentaire

# Ecole publique Jacques Cartier

Changer d'établissement						
Ma progression	Appro.	⊫ Gaspillage	Protéines végétales	<b>랔 Substit. plastiques</b>	🕈 Info. convives	🛙 Établissement
2022 2023 2024 (prévisionnel) 2025 (prévisionnel)	Lutte co Votre étab place une Évaluez vo votre situa Sauf ment	ontre le gaspilla olissement est sour démarche de lutte otre situation en dé ation pour aller plu tion contraire, tout	ge alimentaire et don nis à l'obligation de faire un : contre le gaspillage alimer :clarant les actions déjà ent s loin. es les questions sont obliga	s alimentaires le analyse des causes du ga Itaire. reprises, et bénéficiez ains ptoires.	spillage alimentaire, i de ressources perso	et de mettre en nnalisées selon
	Comment ← Plus de produ	cer uits de qualité et dura	ables dans nos assiettes	Diversification of	les sources de protéines	<u>et menus végétariens_</u> →

#### Sur la diversification des sources de protéines

Ecole publique	e Jacques	Cartier					
Changer d'établissement							
Ma progression	Appro.	⊫ Gaspillage	Protéines végétales	🖹 Substit. plastiques	🖷 Info. convives	🛚 Établissement	
2022							
2022	Diversification des sources de protéines et menus végétariens						
2023 2024 (prévisionnel)	Tous les re par semain exigences	staurants collectif ne, un menu végéta relatives à la qualit	s scolaires (publics ou privé arien. Par ailleurs, le menu té nutritionnelle.	s), de la maternelle au lycé régétarien doit s'insérer da	e, doivent proposer, a Ins un plan alimentair	au moins une fois e respectueux des	
2025 (prévisionnel)	Tous les gestionnaires de cantine servant plus de 200 couverts par jour doivent élaborer un plan pluriannuel de diversification de protéines incluant des alternatives à base de protéines végétales dans les repas.						
	Depuis 2023, les restaurants collectifs de l'État, les établissements publics et les entreprises publiques nationales doivent proposer une option végétarienne quotidienne, dès lors qu'ils proposent habituellement un choix multiple de menus.						
	Déclarez vos actions entreprises sur ce thème pour évaluer votre situation et bénéficiez de ressources personnalisées : conseils pratiques, recettes, fournisseurs agréés de votre région, autres établissements dont s'inspirer						
	Sauf ment	Sauf mention contraire, toutes les questions sont obligatoires.					
	Commend	cer					
	← Lutte contre	e gaspillage alimenta	aire et dons alimentaires		Subst	itution des plastiques	

#### Sur la substitution des plastiques

Ecole publique Changer d'établissement	e Jacques	Cartier				
Ma progression	Appro.	⊫ Gaspillage	Protéines végétales	<b>킄 Substit. plastiques</b>	🕈 Info. convives	🛙 Établissement
2022 2023 2024 (prévisionnel) 2025 (prévisionnel)	Substitu Votre étab l'utilisation Déclarez v conseils pr Sauf ment	tion des plasti blissement, quelqu n du plastique. D'a os actions entrepr atiques sous form <i>tion contraire, tout</i>	<b>ques</b> le soit son secteur d'activité lutres obligations sont à ven rises sur ce thème pour éval le d'articles, partenaires agri <i>tes les questions sont obliga</i>	, est déjà soumis à un cert ir. Pour en savoir plus, <u>not</u> uer votre situation et béne éés, autres établissements <i>toires</i> .	ain nombre d'obligati r <u>e page dédiée.</u> śficiez de ressources p dont s'inspirer	ons pour réduire personnalisées :
	← <u>Diversificatio</u>	n des sources de pro	otéines et menus végétariens		Information d	es usagers et convives 🗧

#### Sur l'information faite aux convives

Ecole publique	Jacques	Cartier				
Changer d'établissement						
Ma progression	Appro.	⊫ Gaspillage	Protéines végétales	🖹 Substit. plastiques	🕈 Info. convives	🛙 Établissement
2022 2023 2024 (prévisionnel) 2025 (prévisionnel)	Information Les gestior nutritionne Déclarez v Sauf mention	tion des usager maires de cantine: elle des repas servi os actions entrepr <i>ion contraire, tout</i>	rs et convives 5 doivent informer leurs usa 15. Pour en savoir plus sur ce 15. ses pour informer vos com 16. les questions sont obliga	igers et convives sur la qua ette mesure, <u>notre page dé</u> vives sur la qualité des repa atoires.	ilité alimentaire (au se idiée, as.	ns EGAlim) et
	← <u>Substitution</u>	des plastiques				<u>Établissement</u> →

Vous êtes presque au bout du tunnel, le dernier onglet « établissement » vous offre un aperçu des données saisies sur le profil de votre établissement. Penser à les modifier si nécessaire :

Le SIRET de l'établissement est-il le bon ? Le nombre de repas servis en 2023 a-t-il changé ? Etes-vous référencés dans le bon secteur ou sous-secteur d'activité ?

### **Ecole publique Jacques Cartier**

Ma progression	Appro.	⊫ Gaspillage	Protéines végétales	╡ Substit. plastiques	🖷 Info. convives	🛿 Établissement
2022 2023	Donnée	s relatives à mor	établissement			
2024 (prévisionnel)	SYNTHÈSE				1	Modifier mes données
2025 (prévisionnel)	Nom de la c Ecole publ	antine ique Jacques Cartie	r			
	Chi exe Luc	oisir un nom précis p mple : <i>École materr</i> cioles	oour votre établissemen nelle Olympe de Gouges	t permet aux convives de v , <i>Centre Hospitalier de Bay</i>	ous trouver plus facile onne, Restaurant adm	ement. Par ninistratif Les
	1	SIRET 21330122900018		Commu Marche	eprime	
ŝ	ype de producti 1on établissem 1ode de gestion Directe	<sup>on</sup> nent prépare ce q	u'il sert à ses conviv	es		

Vous avez saisi vos données d'achat, mis à jour les informations relatives aux autres mesures EGAlim, vérifié les informations relatives à votre établissement **alors vous êtes prêt à télédeclarer** ces informations à l'administration, DGAL (Direction générale de l'Alimentation) - ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) en vue d'établir le bilan annuel 2024 sur les données 2023 qui sera remis au Parlement et sera un document public.

# Étape 4 : Télédeclarer vos données à l'administration

À la fin de la saisie de vos données dans le tunnel de progression pour l'année 2023, vous devez cliquer sur le bouton « vérifier et télédeclarer mes données 2023 ».

Une fenêtre pop-up vous présentera une dernière fois pour vérification, les données que vous avez saisies avant de les télédeclarer.

Les données non renseignées, non obligatoires, apparaitront clairement sous la mention « je ne sais pas ».

Mes achats Bio ou en conversion Bio		5 000,00 € HT
Mes achats SIQO (Label Rouge, AOC / AOP, IGP, STG)		2 000,00 € HT
Mes achats prenant en compte les coûts imputés aux externalités environnementales ou acquis sur la base de leurs performances en matière environnementale	Je ne sais pas	
Autres achats EGAlim		500,00 € HT
Mes achats en viandes et volailles fraiches ou surgelées total		3 000,00 € HT
Mes achats EGAlim en viandes et volailles fraiches ou surgelées		2 500,00 € HT
Mes achats provenance France en viandes et volailles fraiches ou surgelées		2 000,00 € HT
Mes achats en poissons, produits de la mer et de l'aquaculture cotal		1 000,00 € HT

Si certaines informations saisies semblent erronées, vous pourrez lire un message d'avertissement, avant validation définitive, comme ci-dessous et vous pourrez les corriger en cliquant sur le bouton modifier :

Données relatives à votre établissement	
Nom de la cantine	Ecole publique Jacques Cartier
Numéro SIRET	21330122900018
Ville	Marcheprime
Mode de gestion	Directe
Type d'établissement	Mon établissement prépare ce qu'il sert à ses convives
s données sont-elles correctes ? Vos jours de service sont estimés à 6 par de repas par jour » et/ou « nombre de re ) Je déclare sur l'honneur la véracité de r	r an. S'il s'agit d'une erreur, veuillez modifier les chiffres « nombre spas par an ». nes informations

#### Voilà, vous êtes prêt à télédeclarer :

- Cocher la case « je déclare sur l'honneur la véracité de mes informations »
- Cliquer sur « télédeclarer ces données »

Jacques	Cartier				
Votre bilan 2	023 a bien été télédé	claré.			
Votre bilan a 2024.	été télédéclaré <b>à l'in</b> :	<b>stant.</b> En cas d'erreur, vous pou	vez annuler votre télédéclarat	tion et modifier vos don	nées jusqu'au 31 mars
<u>Télécharger</u> PDF – 60 Ko	<u>le justificatif</u> ⊻	Annuler ma télédéclarat	ion_×		
ቅ Appro.	🍽 Gaspillage	Protéines végétales	🖹 Substit. plastiques	🕈 Info. convives	L Établissement
	Jacques Votre bilan 20 Votre bilan a 2024. Télécharger PDF - 60 Ko	Jacques Cartier Votre bilan 2023 a blen été télédé Votre bilan a été télédéclaré à l'In: 2024. <u>Télécharger le justificatif</u> ¥ PDF – 60 Ko Appro. It Gaspillage	Jacques Cartier Votre bilan 2023 a bien été télédéclaré. Votre bilan a été télédéclaré à l'Instant. En cas d'erreur, vous pou 2024. <u>Télécharger le justificatif</u> ↓ Annuler ma télédéclarat PDF – 60 Ko PDF – 60 Ko PDF – 60 Ko P Protélnes végétales	Jacques Cartier Votre bllan 2023 a blen été télédéclaré. Votre bilan a été télédéclaré à l'Instant. En cas d'erreur, vous pouvez annuler votre télédéclarat 2024. <u>Télécharger le justificatif</u> Annuler ma télédéclaration × PDF - 60 Ko ► Gaspillage  Protéines végétales  Substit. plastiques	Jacques Cartier Votre bllan 2023 a blen été télédéclaré. Votre bilan a été télédéclaré à l'Instant. En cas d'erreur, vous pouvez annuler votre télédéclaration et modifier vos don 2024. <u>Télécharger le justificatif</u> Annuler ma télédéclaration × PDF - 60 Ko I ← Gaspillage  Protéines végétales  Substit. plastiques  r Info. convives

Vous pourrez également télécharger le justificatif de télédéclaration qui résume l'ensemble des informations fournies à l'administration.

ଙ୍ଗି ma cantine
Justificatif pour télédéclaration 2023
Télédéclaration faite le mardi 9 janvier 2024 par Valérie merle
Informations de mon établissement
Nom : Ecole publique Jacques Cartier
• SIRET : 21330122900018
Mode de production : Cantine qui produit les repas sur place
• Code Insee : 33555
Nombre de repas par jour : 3500
Nombre de repas par an : 20000
Secteurs d'activité : Ecole primaire (maternelle et élémentaire)
Mode de gestion : Directe
Type d'établissement : Public
Vous avez choisi la télédéclaration simplifiée.
L'arrêté du 14 septembre 2022 rend obligatoire la saisie et la transmission des données d'achat de l'année n-1 à l'administration.
Pour l'année 2023, les données suivantes ont été télédéclarées le mardi 9 janvier 2024 via la plateforme numérique « ma cantine » :
• Valeur totale en HT des achats alimentaires : 20000.00 £

Vous avez cliqué sur le bouton « télédeclarer ces données » et vous voulez revenir en arrière ou corriger des informations : Pas de panique ! Vous pouvez annuler votre télédéclaration pendant la campagne en cours, soit jusqu'au 31 mars 2024. Cependant, après ce délai, la télédéclaration ne pourra plus être annulée et vos données ne pourront plus être modifiées.

# Annexes : définitions pouvant vous aider dans votre saisie

# Nomenclature de familles de produit :

# Fruits et légumes frais et surgelés ;

#### Charcuterie ;

#### Viandes et volailles fraîches et surgelées

Cette famille est composée au moins des denrées listées dans le décret du 26/01/2022, c'est-à-dire les viandes bovines, porcines, ovines et de volailles (yc lapin) au sens du règlement (UE) no 1169/2011 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 modifié concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires. Cette famille inclut aussi les viandes de type cabri, kangourou, cerf...pouvant être servies dans les DOM.

Les viandes fraiches ou surgelées avec une première transformation de type découpe ou viandes hachées sont inclues dans cette famille de produits.

Sont exclues les préparations élaborées composites comportant de la viande.

#### Produits aquatiques frais et surgelés

La famille des produits de la pêche est étendue à la famille « produits aquatiques frais et congelés » qui prend en compte les produits de la pêche, de l'aquaculture mais en excluant les préparations élaborées composites comportant de la viande et/ou du poisson et les produits en boite (sardine, thon, maquereau...).

#### BOF (Produits laitiers, beurre et œufs) ;

#### Boulangerie/Pâtisserie fraîches ;

Autres produits frais, surgelés et d'épicerie (Produits secs, farine, épices) ;

Boissons ;

#### 2- Types de produits :

Les types de produits sont ceux définis dans la loi (Article L.230-5-1), que l'on retrouve que le site « ma cantine » et rappelés en annexe.

# Liste des secteurs et sous-secteurs d'activité en restauration collective pris en compte dans « ma cantine » :

Administration :

Restaurants administratifs d'Etat (RA) : préciser obligatoirement le Ministère de rattachement Restaurants inter-administratifs d'Etat (RIA) Restaurants des armées/police/gendarmerie Restaurants des prisons Restaurants administratifs des collectivités territoriales Autres établissements du secteur public : *centres de recherche (INRA, CNRS...), SNCF, SDIS, entreprise publique...* 

#### Enseignement :

Ecole élémentaire (maternelle et primaire) Secondaire collège Secondaire Lycée (hors agricole) Secondaire Lycée agricole Université et supérieur Autres structures d'enseignement *(formation professionnelle, apprentissage)* 

Santé : Hôpitaux (CHU CHR)

#### Cliniques

Autres établissements de soins (centre de ré éducation, de traitement de suite, maison de repos et de convalescence, santé mentale)

#### Social et médico-social :

Crèches EHPAD/ maisons de retraite / foyers de personnes âgées ESAT/établissements spécialisés IME/ITEP Autres établissements sociaux et médicaux sociaux (foyers travailleurs, MAS, FAM, CRP, centres d'addictologie, CHRS, foyers d'adultes, foyers occupationnels, MDPH, associations caritatives, Maison de l'enfance, MECS, Foyer de jeunes, habitats jeunes)

#### Loisirs :

Centre de vacances/Centre sportif/ centre de loisirs ALSH Autres établissements de loisirs

**Entreprise :** Restaurants d'entreprises Restaurants inter-entreprises

Autres : Autres établissements non listés

# Définitions génériques

**Restauration collective** : activité de restauration hors foyer caractérisée par la fourniture de repas à une collectivité de consommateurs réguliers, liée par accord ou par contrat ainsi que l'activité des cuisines centrales, qui le cas échéant, les approvisionnent. (Arrêté ministériel du 21/12/2009).

**Produits alimentaires (les)** à prendre en compte sont l'ensemble des denrées achetées pour être distribuées, sous forme de repas, aux convives y compris dans les goûters, les petits déjeuners et les collations et en prenant aussi en compte les boissons servies. Seuls certains types de denrées sont à exclure ex : compléments alimentaires. Les denrées à prendre en compte sont « uniquement le cadre de la restauration collective (exclusion des denrées achetées par les collectivités pour des repas faits dans le cadre d'évènementiels ou des repas à emporter vendus, faits par des opérateurs de restauration collective) ».

**Calcul des seuils EGAlim :** les calculs sont faits sur la base des données en valeur d'achats (en €) HT des produits alimentaires qui répondent à au moins un des critères de la loi, rapportée à la valeur HT en € de l'ensemble des achats de produits alimentaires d'une année civile entrant dans la composition des repas.

Exemple : pour  $100 \notin d'$  achats de produits alimentaires, au moins  $20 \notin doivent$  correspondre à l'achat de produits biologiques et au moins  $50 \notin au$  total à des produits entrant dans le décompte des 50 %.

#### Produits/ denrées alimentaires

Les produits alimentaires achetés sont à ventiler dans la nomenclature de familles de produits ci-dessous (un produit ne peut être rentré que dans une seule famille de produit) et par type de produits (catégories EGAlim).

# Autres définitions des champs requis pour la télédéclaration

#### Données relatives à la cantine et au responsable, donneur d'ordre, gestionnaire (le déclarant)

L'identité du déclarant : nom de la personne morale de droit public ou de droit privé en charge du service de restauration.

Possibilité de « déléguer » cette déclaration qui peut reposer sur un « contrat » entre les parties :

- soit une convention est prévue entre collectivités responsables (département et région) et les établissements qui mettent en œuvre le service de restauration (collège et lycée) ;

- soit un contrat entre donneur d'ordre et prestataire le spécifie. Dans ce cas, le prestataire peut réaliser la déclaration ou transmettre les éléments à déclarer au donneur d'ordre.

<u>Un exemple de convention de délégation de déclaration</u> est disponible dans la documentation de "ma cantine".

#### Numéro SIRET : il s'agit d'un numéro à 14 chiffres, saisi sans espace. Ce numéro peut être soit :

-le numéro SIRET de la cantine où sont servis les repas. Par exemple l'école (où sont servis les repas), l'établissement publique local d'enseignement (EPLE XX), la cuisine de l'EHPAD XX ;

-le numéro SIRET de la cuisine centrale où sont fabriqués les repas qui vont être servis à d'autres sites (les satellites). Les cuisines centrales sont généralement des établissements disposant d'un agrément sanitaire et ont à ce titre un numéro SIRET spécifique;

**Astuce** : vous ne connaissez pas le numéro SIRET de votre établissement, le site <u>https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/</u> vous permet de le retrouver.

#### Commune du lieu de restauration

Vous devez saisir les premières lettres de la commune, **en indiquant les caractères accentués**, une fonctionnalité d'auto-complétion vous donnera le choix si nécessaire.

#### Type de fonctionnement de la cantine

**Cuisine centrale** : établissement dont une partie au moins de l'activité consiste en la fabrication de préparations culinaires destinées à être livrées à au moins un restaurant satellite ou à une collectivité de personnes à caractère social.

**Cuisine sur place** : établissement dont l'activité consiste en la fabrication de préparations culinaires destinées à être consommées uniquement sur place.

Restaurant satellite : établissement ou local aménagé desservi par une cuisine centrale.

#### Mode de gestion :

La modalité « gestion directe ou en régie » : Les collectivités/Etablissements gèrent l'ensemble du service de restauration par leurs propres moyens. Ils achètent les denrées, confectionnent les repas et les servent aux convives.

La modalité « gestion concédée » : Les collectivités/Etablissements confient en toute ou partie, la gestion de la restauration collective à un opérateur privé (société de restauration, traiteur, association) ou public (syndicat mixte). Cette gestion peut revêtir plusieurs formes de la prestation de la fabrication des repas jusqu'au service de cette prestation.